

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le quatre décembre s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal Pochat-Baron, Maire.

Présents : Pochat-Baron Pascal, Maire ;

Adjoint au Maire : BOCHATON Maryse, CHENEVAL Jean-Pierre, GOY Corinne, GOY Francis, SECCO Laëtitia, VALENTIN Pierre, VIGNY Gérald

Conseillers municipaux : CAMUS Isabelle, CENCI Antoine, CHARBONNIER Virginie, GERNAIS Benjamin, LABAYE Josette, LAOUFI Nadia, LAVERRIERE Magali, MACHERAT Martial, MILESI Gérard, MOENNE Monique, PELLET Sébastien, PILLET Isabelle, STAROPOLI Michel

Absents représentés : Pouvoir de CHEMINAL Joëlle à Pochat-Baron Pascal ; de PAGNOD Pascale à Pilet Isabelle

Absents excusés : DEVESA Marie ; GAVARD-PERRET Alexandre, VAUR Florence

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Monsieur Gérard MILESI est élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 21
Représentées : 2
Votants : 23

Délibération n° D2024_099 – FINANCES

Attribution d'une subvention au ski club de Villard, section nordique

Le ski club de Villard, section nordique, accueille 146 adhérents, dont 12 licenciés de la commune. Il sollicite un soutien financier pour accompagner ces jeunes humainement, et financièrement selon leur niveau de compétition.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 30€ par adhérent de la commune, soit un total de 360 Euros.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ATTRIBUE** une subvention au ski club de Villard, section nordique, d'un montant de **360 € pour l'année 2024 ;**
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2024.

VOTE	POUR	23
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour Extrait conforme

Le Maire,

Pascal Pochat-Baron



Le secrétaire de séance

Gérard MILESI



Certifié exécutoire

Télétransmission sous-préfecture le 16/12/24

Publication en ligne le 17/12/24

Le Maire,

Pascal Pochat-Baron

